



## Discours de Monsieur le Maire prononcé le 15 janvier 2012

Permettez-moi d'excuser, Monsieur le Député ; Monsieur le Président de notre Communauté de Communes et mes collègues que j'ai vu ce matin à l'occasion des vœux de Madame GUYOMAR, Maire de Saint Vincent Cramesnil et qui sont retenus cet après midi dans leurs familles.

Monsieur le Conseiller Général,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Messieurs les représentants de la Brigade de Gendarmerie de Saint Romain de Colbosc,  
Messieurs les représentants de la caserne de pompiers de Saint Romain de Colbosc,  
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

En cette belle journée dominicale, Je vous remercie d'avoir bien voulu vous déplacer à ce rendez-vous désormais traditionnel auquel, avec l'équipe municipale de LA REMUEE, nous vous avons conviés à l'occasion de cette nouvelle année.

Il est vrai que se réunir un dimanche après midi n'est vraiment pas très pratique. Le dimanche est généralement réservé à la famille et c'est la raison pour laquelle je peux vous garantir que l'année prochaine nous organiserons les vœux dans la semaine. Je tiens donc à m'excuser auprès de tous les Rémois qui, retenus dans leurs familles, n'ont pu se déplacer cet après-midi et qui m'ont fait le reproche d'organiser cette manifestation un dimanche après-midi. Ils ont raison ! Cette cérémonie des vœux est avant tout un rendez vous. Dans toutes les communes de France, il est d'usage que le maire adresse ses vœux à la population. Pour moi, pour tous les élus Rémois qui sont ici à mes cotés, c'est un moment particulier, un moment privilégié. Ces vœux, à mon sens, doivent être aussi l'expression nécessaire et indispensable de la proximité entre les administrés et leurs élus locaux. Ces vœux nous permettent aussi de vous informer de ce que nous avons réalisé pour vous durant l'année écoulée et de ce que nous nous apprêtons à faire dans les mois et années à venir. Une municipalité ne se gère pas au jour le jour.

J'espère donc que vous ne m'en voudrez pas trop, avant de partager la galette des rois, de faire le point sur un certain nombre de choses plus ou moins

importantes qui se sont passées l'année écoulée et qui vont marquer l'année 2012.

L'année 2011 aura été marquée par 5 décès dans notre commune, les regrettés Mesdames RIARD, LECROQ et SAUTEREL, Messieurs ROUSSEL et ONO DIT BIOT.

Nous aurons célébrés trois mariages :

Mr et Mme Thomas LAMBIN,

Mr et Mme CHAMPION

Mr et Mme SCALA.

Enfin et pour terminer, nous avons enregistré 11 naissances sur la commune : Adèle LE DUEY, Bastien BONNALLIE, Nawel CHAGROUNE, Nina DRONIOU, Maël ARCADE, LIONA BEAUQUENE, Sasha BOCQUET, Leo LEBRETON, Djason MARAIS, Thimothé DUBUS et Justine RENAULT.

Voilà maintenant 15 jours que nous sommes entrés en 2012, Ce sera une année exceptionnelle car c'est une année d'élection. Les rendez-vous électoraux de ce printemps 2012 seront très importants.

Nous avons les présidentielles en avril prochain qui seront suivies ensuite des législatives.

Les destinées de notre pays seront remises entre vos mains. Que chacun d'entre nous se sente concerné ; que chacun porte et élève sa part de civisme et de citoyenneté. Notre pays vit des moments très difficiles. Les entreprises se délocalisent et ferment comme c'est encore le cas à côté de chez nous avec la fermeture de PETROPLUS. L'Europe est malade, la courbe du chômage ne cesse d'augmenter et rares sont les familles qui ne sont pas touchées par cette crise que nous vivons.

Il semblerait que ces élections soient très attendues des Rémois puisque nous avons enregistré en 2011, 112 inscriptions sur les listes électorales et parmi ces 112 inscriptions, pas moins de 33 personnes sont venues s'inscrire la dernière semaine de décembre.

La population légale de La Remuée est désormais de 1.368 habitants.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Rémois venus s'installer chez nous pendant l'année écoulée. Je ne vais pas tous les citer mais j'en aperçois certains parmi vous et je les remercie de leur présence. Mr et MME VALLET , Mr et Mme MAUGARD, Mlle PALFRAY, Mr SAUVAGE, Mme ERDINGER, Mr et Mme GAFFAY.

Comme vous lisez tous les journaux et regardez la télévision, je n'ai pas l'intention de m'étendre sur les inquiétudes qui planent sur les finances publiques et les moyens d'actions de nos Collectivités. Ni les difficultés auxquelles sont confrontés bon nombre de nos concitoyens. Ces inquiétudes et ces difficultés bien réelles sont certes dues en partie au contexte international. Mais elles sont aussi la conséquence de choix faits au niveau national depuis plus d'une trentaine d'année : l'incessant accroissement de notre dette publique ( plus de 1.724 milliards d'euros soit un peu plus de 26.300 € par habitant). Chacun de nous supporte aujourd'hui les conséquences de cet endettement.

Comme vous le savez, les communes pouvaient bénéficier jusqu'en 2010 de subventions en provenance de l'Etat ou du département pour financer une partie de leurs travaux. Cette époque est désormais révolue et nous ne pourrons désormais compter que sur nous-mêmes et sans aides extérieures. Emprunter n'est pas la solution car qui dit emprunt dit capacité de remboursement et vous devez savoir que les recettes de nos communes vont aller en diminuant cette année comme dans les années à venir. Alors que nous n'avons pas encore de chiffre pour cette année 2012, je crains déjà une baisse des recettes de l'ordre de 15 %. Rassurez vous, je ne dis pas cela pour annoncer une hausse de nos impôts locaux pour financer nos travaux ou tout simplement notre fonctionnement.

Malgré cela, le programme que nous nous étions fixé sera maintenu.

- Le Plan Local d'urbanisme devrait être approuvé par le conseil municipal avant la fin du premier trimestre.

Il reste à finaliser une étude qui nous a été demandé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Aussitôt cette étude terminée, le dossier sera remis au cabinet d'études ATTICA pour apporter les dernières modifications.

Notre cantine étant devenue obsolète, exigüe, limitée en nombres de places et peu pratique pour le personnel qui y travaille, Mr BRESSAC architecte à Saint Romain de Colbosc retenu par le conseil municipal, travaille déjà sur le futur restaurant scolaire qui devrait voir le jour à la rentrée 2013. Des études de sol devront être réalisées dans les prochaines semaines et la construction en elle-même devrait démarrer en septembre 2012. Le restaurant scolaire devrait être opérationnel à la rentrée des classes de septembre 2013. Depuis trois ans que nous sommes ici, les économies que nous avons faites devraient nous permettre de réaliser ce programme sans effectuer d'emprunt.

Une fois notre restaurant scolaire opérationnel, devrait démarrer la construction d'un écoquartier d'une capacité de 30 à 40 logements et, si tout va bien, dans le même temps une première mais petite tranche d'assainissement collectif devrait être réalisée rue des châtaigniers. Ces logements, locatifs pour une petites partie

et les autres en accession à la propriété permettront à de nouvelles familles de venir s'installer à La Remuée avec, je l'espère, des enfants qui rempliront les classes de notre école et notre nouveau restaurant scolaire.

Des gros travaux de restauration de l'église, patrimoine de notre commune vont commencer au printemps prochain. La remise en état du clocher, le traitement des bancs de l'église et surtout de lourds travaux qui permettront enfin d'assainir les murs de l'église. Ces travaux étaient devenus indispensables pour éviter que notre église continue à se dégrader.

Voilà les gros dossiers pour les mois et années à venir que nous avons à gérer.

Pendant l'année écoulée, avec la commune de la Cerlangue nous avons refait la chaussée de la rue de Babylone. Nous avons reprofilé la seconde moitié de la rue des Fauvettes qui se trouve derrière l'église. La première moitié devrait être refaite dans le courant de cette année et nous profiterons de cette occasion pour élargir cette première moitié de rue. Les agriculteurs empruntant la rue des Fauvettes seront ravis de cette nouvelle.

D'ici l'été prochain, et je suppose au grand bonheur des riverains de la rue du temple, nous devrions élargir le Chemin rural n° 15 pour permettre aux agriculteurs d'accéder à leurs terres avec leurs engins agricoles. Je compte sur eux, une fois cet élargissement terminé, pour qu'ils n'empruntent plus la rue du temple. D'ailleurs cette rue sera totalement interdite aux engins agricoles.

L'éclairage public de la petite place de l'ancienne mairie a été refait.

Nous avons procédé à une petite partie de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue des Châtaigniers et nous avons fait installer un variateur d'intensité dans l'armoire principale de l'éclairage public qui devrait nous permettre de faire une économie de l'ordre de 30 % sur l'éclairage public du centre bourg.

Vous avez sûrement remarqué qu'il y avait de plus en plus de voitures garées au rond point de la D 910 et de la rue des châtaigniers. C'est devenu un lieu de rendez-vous pour les personnes qui pratiquent le covoiturage. Etant donné que ce mode de transport devient de plus en plus utilisé, le département nous a proposé de réaliser, à leurs frais et non loin de ce rond point, une aire de stationnement d'une capacité de 20 à 30 voitures. Ce parking devrait être opérationnel début 2013.

Je voudrais maintenant vous signaler que le processus de fusion de notre Communauté de Communes Caux Estuaire avec la Communauté d'agglomération du Havre et celle de Criquetot l'Esneval est désormais lancé. Fin septembre de cette année, les statuts, les compétences communautaires et le mode de gouvernance devront être résolus. Nos conseils municipaux auront alors

trois mois pour valider cette fusion. Cette fusion sera effective au plus tard le 1er janvier 2014 mais pourrait aussi voir le jour beaucoup plus tôt si la majorité simple des conseils municipaux le souhaitait. Une chose est certaine en tous cas, sauf cataclysme, le processus engagé est irréversible.

Ne me demandez surtout pas quelles en seront les conséquences tant pour nos communes que pour nous-mêmes : je n'en sais rien car les discussions n'ont pas encore commencé. Si incroyable que cela puisse paraître, dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, par son arrêté du 22 décembre dernier, Mr le préfet a décidé de nous marier. On nous marie et on discutera ensuite des conditions du contrat.

Le territoire de notre communauté de communes, Caux Estuaire, est stratégique et c'est justement la raison pour laquelle il intéresse autant la CODAH : D'abord, Il est riche de nos plaines agricoles et ensuite de toutes nos grandes entreprises implantées sur le marais entre autre. C'est une source de revenus non négligeable pour notre Communauté de Communes. En fusionnant, c'est la nouvelle Communauté d'Agglomération du Havre qui en bénéficiera.

Sur les 16 conseils municipaux que constitue Caux Estuaire, Six seulement ont voté pour cette fusion, les autres c'est-à-dire la majorité ont voté contre ( 10 conseils municipaux). Il en est de même au conseil communautaire où les deux tiers des conseillers communautaires ont voté contre ce rapprochement.

Pour ma part, je regrette vivement que malgré le fait que nous sommes majoritaires, les instances dirigeantes de notre communauté de communes, favorables à ce rapprochement, chargées pourtant de nous représenter aient privilégié le silence plutôt que de relayer nos voix auprès de Monsieur le Préfet mais aussi et surtout auprès du Maire du Havre et Président de la CODAH, Mr Edouard Philippe.

Ce silence complice nous est (ou nous était) difficilement supportable.

Ce schéma départemental de coopération intercommunale est issu de la loi de décembre 2010. Tant le Président de la République que le Premier Ministre ont rappelé à plusieurs reprises que pour qu'il y ait fusion, il fallait qu'il y ait un consensus entre les différentes communautés de communes. C'est ainsi que dans plus d'un tiers des départements, faute de consensus, il n'y a pas eu de rapprochement. Dans notre département sur cinq périmètres proposés par Mr le Préfet, 4 ont été refusés. Seul, le nôtre a été adopté alors qu'il n'y avait aucun consensus, aucune discussion, et que la majorité de notre communauté de commune avait refusé cette fusion. Je vous laisse deviner comment on appelle ce genre de pratiques ?

Je ne suis pas contre une éventuelle fusion avec la CODAH et la communauté de communes de Criquetot l'Esneval . Ce que nous aurions voulu, c'était d'abord

discuter, voir les chiffres, tout mettre sur la table et décider ensuite. En fait c'est l'inverse non pas qu'on nous a proposé mais qu'on nous a imposé. Personne ne peut le nier, cette fusion, c'est pire qu'un réel passage en force organisé par l'ancien maire du Havre et ses amis politiques.

Pour bien comprendre ce dossier, vous devez savoir que la nouvelle agglomération sera composée de 54 communes. La CODAH et la Communauté de Communes de Criquetot l'Esneval représentent à elles seules 38 communes et Caux estuaire que 16 communes uniquement.

D'un côté, la CODAH tient absolument à cette fusion pour les raisons que je viens de vous expliquer. De l'autre, la Communauté de Criquetot l'Esneval a tout intérêt à fusionner car contrairement à la nôtre, leur communauté de communes dispose de très peu de moyen mais aussi de très peu aussi de compétences communautaires.

Notre communauté de communes qui est une des communautés de communes les plus riches de France dispose de beaucoup de compétences. Parmi tant d'autres, je citerai les farfadets, la P.M.I qui vient tout juste d'être inaugurée, la piste d'athlétisme d'Etainhus, la piscine, la gratuité des fournitures scolaires au collège de Saint Romain, la culture et bien d'autres compétences encore. Elles sont d'ailleurs plus nombreuses que celles de la CODAH.

A ces compétences, il y a lieu de rajouter nos syndicats d'eau et assainissement, et de ramassage scolaire qui vont disparaître. Toute la question est de savoir ce que deviendront demain toutes les compétences et avantages offerts aujourd'hui par notre communauté de communes et nos syndicats à l'ensemble de nos administrés.

Que pèsera la seule voix de La Remuée dans cette nouvelle assemblée composée de 54 communes ? Les services de proximité seront-ils maintenus ? Quels avantages pourraient en retirer nos administrés ?

Vous avez donc compris que dans les discussions à venir puis lorsque les 54 communes auront à délibérer pour valider la fusion, les 16 communes de Caux estuaire seront toujours minoritaires (16 contre 38). Par ce passage en force, nous ne sommes donc pas dans une position favorable pour négocier quoique ce soit et si d'aventure, les 16 conseils municipaux refusaient par la suite de valider la fusion, il sera alors trop tard pour revenir en arrière.

Certes comme mes autres collègues Maires, qui représentent chacun leur conseil municipal nous aurions pu laisser faire et accepter ce qui nous est imposé mais nous avons été élus pour défendre au mieux les intérêts de nos administrés et c'est la raison pour laquelle, avec dix de mes collègues sur 16 nous avons dès le

premier jour refusé cette fusion. Tout le monde sait qu'agir dans la précipitation n'a jamais été bon !

Dans un mois maintenant commenceront les premières discussions avec la CODAH et l'autre communauté de communes. Croyez-moi, mes collègues et moi-même serons extrêmement vigilants lors de ces réunions pour défendre notre territoire et tenter de conserver au maximum nos acquis.

Je ne pourrais pas terminer ces quelques mots, sans doute trop longs pour certains sans remercier tous les élus pour le merveilleux travail qu'il font pour la commune, bien évidemment tous les employés communaux qui assurent leur travail avec professionnalisme et dévouement ainsi que toutes les associations Rémotaises qui font vivre et animent notre commune. Aux représentants de celles-ci ici présents, Comme vous avez pu le constater, je passe mon temps à la mairie et je voudrais les assurer que je m'efforcerai de prendre le temps nécessaire pour participer à leur prochaines manifestations : J'en prends l'engagement.

En attendant, permettez-moi, au nom du conseil municipal, de vous présenter tous mes vœux pour cette année 2012. Qu'elle vous apporte, joie, bonheur et santé et si la France vient de perdre son triple A ; je vous souhaite à toutes et tous un tripe A : Amour, Amitié et Argent.

En conclusion je voudrais terminer par une citation de Jean Jaurès reprise par le Maire de la Cerlangue, Michel RATS et ma collègue de Saint vincent - Cramensnil, Madame Jocelyne GUYOMAR ici présente :

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir »

Bonne année à tous à La Remuée.